Département des Pyrénées Atlantiques

Commune de Morlaàs

SERVICES PERISCOLAIRES

ADHESION AU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

La commune de Morlaàs a mis en place le prélèvement automatique pour la facturation cantine/garderie.

Si vous êtes intéressé, **veuillez remplir ce formulaire, ainsi que le mandat de prélèvement SEPA au dos.** Les documents sont à retourner à la mairie, au restaurant scolaire ou à restaurant.municipal@mairie-morlaas.fr

Demande d'adhésion au PRELEVEMENT AUTOMATIQUE relatif au paiement des factures des prestations périscolaires

Je, soussigné(e), Mme, M. (NOM Prénom) : .....

Demeurant (ADRESSE) : .....

Adresse mail : .....

Parent(s) du(des) enfant(s) (NOMS Prénoms) :

.....

.....

- ✓ Demande à bénéficier du prélèvement SEPA pour le règlement des prestations périscolaires (cantine et garderie).
- ✓ M'engage en conséquence à approvisionner mon compte bancaire de sorte que le prélèvement puisse avoir lieu aux dates prévues dans le règlement financier ;
- ✓ Suis informé(e) qu'en cas d'incidents répétés de paiement ou de rejet, la commune de Morlaàs pourra mettre fin au prélèvement, après m'en avoir préalablement informé(e) ;

Fait à :

Le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Contacts
Vincent LAPORTE – 07.77.36.58.68 – periscolaire@mairie-morlaas.fr
Bärbel PERISSER – 05.59.33.40.82 – restaurant.municipal@mairie-morlaas.fr

Mairie de Morlaàs

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : règlement des prestations périscolaires (cantine et garderie)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) LA COMMUNE DE MORLAAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LA COMMUNE DE MORLAAS.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR13ZZZ80754E

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville :	Nom : Commune de Morlaàs Adresse : Place Ste Foy Code postal : 64160 Ville : MORLAAS Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

I B A N

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

( )

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LA COMMUNE DE MORLAAS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LA COMMUNE DE MORLAAS

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.